- La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central

– **Monique OBLET** *(Industrie)* – **Mireille DE VOLDER** (*Méditerranée*) –
– **Alain GUILLOU** (*Ouest*) – **Olivier YERLE** *(Progiciels)* –
Benoît WENK *(EST)* – **Pierre ROI** *(GFI EUVOXA)* –

Numéro 107 - 16 juin 2008

– **Section syndicale CFE-CGC Groupe GFI** –
bureau 603, 199 rue Championnet 75018 PARIS
– **Mail** : **cgcgfi@free.fr** – **tél : 01 44 85 88 92**
(répondeur si absent) – **Site WEB** : **www.fieci-cgc.org**

Politique salariale (2) : un sentiment d'injustice

80% : telle est en réalité, la proportion des salariés à effectif constant(salariés présents sans discontinuer du 1er janvier au 31 décembre de l'année N) qui ont bénéficié d'une **augmentation de leur salaire de base en 2007** dans l'établissement **NORD** de GFI Informatique. Une petite erreur de notre part dans l'analyse des statistiques salariales de l'UES, remises par la Direction en préalable à l'ouverture des **NAO** (**N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires sur les salaires) nous avait fait annoncer cette proportion à 96%. Qu'on ne nous en tienne pas rigueur !

Ceci posé, **le NORD reste la vedette du championnat 2007 de l'UES(4000 salariés)**, comme en témoigne le **Tableau1** désormais corrigé ! Pour autant, **il n'est peut-être pas champion de France**. En effet, la Direction opère un blackout total su les évolutions salariales de nos **2000 collègues hors UES** et répartis dans les filiales : Monétic, Chronotime, Infogen, Euvoxa Adelior, Consulting , BTD, ELIOS, IP …Or, si l'on en juge par le niveau de Participation atteint dans certaines de ces structures (près de 2000€ par salarié contre 200€ dans l'UES…), il se pourrait bien que la politique salariale y soit aussi particulièrement attractive. La Direction ne joue pas le jeu de la transparence. Aurait-elle quelque chose à nous cacher ?

Tableau 1

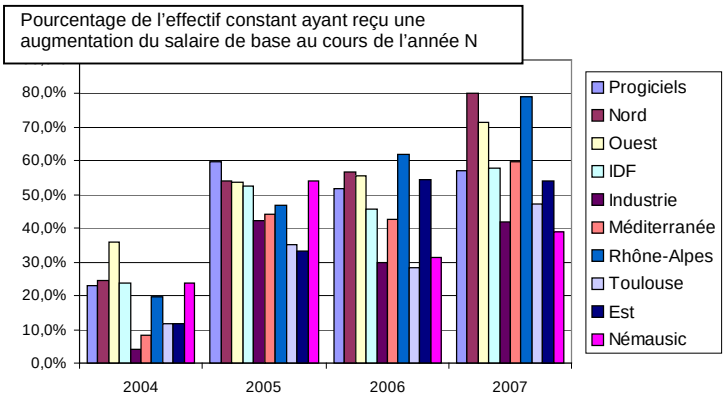
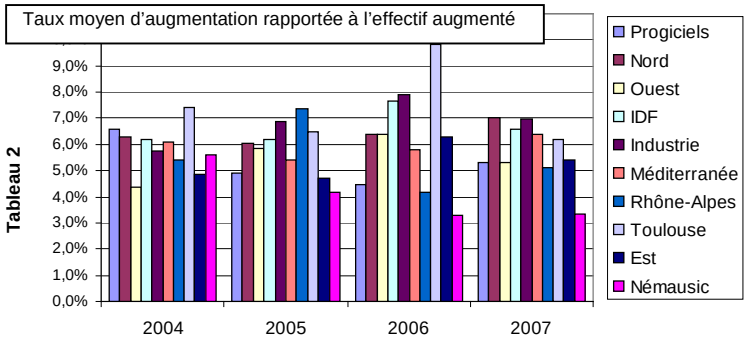


Tableau 2



Quand **8 salariés sur 10** de l'établissement NORD**, sont augmentés de 7%** en moyenne au cours de 2007(cf tableau 2), cela signifie que la **Direction a récompensé non seulement la performance individuelle, mais également la performance collective : ENFIN !**

A GFI comme dans le foot, la loi est la même : il ne suffit pas de réunir dans une même équipe les meilleures individualités du moment et de bien les rémunérer, pour que l'équipe emporte le championnat !

Face aux situations très disparates des établissements de l'UES, la **CFE-CGC** s'interroge : **au nom de quel principe la Direction accorde-t-elle aux uns des quasi augmentations générales de salaires, qu'elle refuse aux autres ?**

Pour une **large proportion de salariés** (devant encore être amplifiée) **du NORD, de Rhône-Alpes et de l'OUEST : maintien du pouvoir d'achat et progression du nombre de points de retraite … pour tous les autres, la loterie (cf tableau 3)?**

Les salariés « oubliés » ne manqueront pas d'en éprouver un immense sentiment d'injustice.



Tableau 3

A l'heure où **l'inflation revient en force**, et où **des nuages menaçants s'accumulent sur l'horizon du plan 2010**, cet état de faits contient des **ferments de dislocation sociale.** Ce qui pourrait s'avérer **particulèrement contre-performant pour un fonctionnement optimal de la « machine GFI »** : le nouvel actionnaire principal, le fonds d'investissement APAX qui a prévu de tripler (au moins) sa mise en 3 à 5 ans, appréciera-t-il ? Rien n'est moins sûr !

Pour la **CFE-CGC**, **il n'y a qu'une solution logique possible** : **remettre du carburant dans la moteur par un accord salarial négocié et signé avec les Organisations Syndicales pour la période 2008-2009-2010 et basé sur la généralisation, après amélioration, des bonnes pratiques constatées dans le NORD !**

Et très vite, car il y a URGENCE !

La CFE-CGC

…

--- La Lettre de la ---
SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Un été chinois ?

Nous écrivions dans notre lettre n° 102 de janvier 2008 : « *et si, l'Empire du Milieu, après en avoir terminé avec l'organisation des jeux olympiques, lançait un OPA sur GFI …* ***Après une OPA nipponne en 2007, une OPA chinoise en 2008 ? …sur base de fonds souverains dont il est fort question en ce moment ?*** »

Que n'avions nous pas dit ? « Les Echos » du 4 juin 2008 annoncent: « ***Apax en discussion avec des fonds souverains prêts à entrer à son capital*** *(selon le Financial Time du 3 juin 2008)…. Apax qui a levé l'an dernier un fonds de 11 milliards d'Euros, souhaite par ailleurs augmenter ses investissements en Asie, pour les porter à un tiers du total, contre 10% actuellement. Implantée à Hong Kong depuis 2005, la firme envisage d'****ouvrir des bureaux en Chine continentale, à Pékin et à Shangaï…..*** » **…aïe aïe aïe….à défaut d'été indien, GFI doit-elle s'apprêter à subir la canicule d'un été chinois ?**

Probablement pas, car, comme l'a dit J TORDJMAN au cours du CCE du 19 mars 2008 : « *…nous n'allons pas avoir une OPA en 2008, nous l'espérons en tous les cas, et nous sommes suffisamment armés pour nous défendre ….* »

On y croit ! On y croit ! On y croit !

Dernière minute : *« Les Echos »* du 16 juin 2008 annoncent **l'acquisition imminente de 90% de Cégélec**, société d'ingéniérie française bien connue (plusieurs milliers d'emplois en France) par le **fonds souverain du Quatar « QIA »**. Une enquête publiée par ce même quotidien économique, affecte à ce dernier **la note de 2/20 pour la transparence de sa gestion** (en queue de pelotons sur une quinzaine de fonds souverains analysés)…Le fonds vendeur, **LBO France, qui possède 90% du capital de Cégélec depuis seulement 2006, doublerait ainsi sa mise en 2 ans seulement !** (« usinenouvelle.com » 16/06/08)

Référendums : un taux de participation divisé par 2 !

Décidément, **tout est divisé par 2, cette année!** La "vraie" Participation et le taux de participation des salariés aux 2 référendums, l'un concernant le régime des **frais de santé**, l'autre **le déblocage exceptionnel de la Participation** distribuée au titre de 2006 (400€ en moyenne par salarié).

Souvenez vous : en **juin 2007** pour la première fois, vous aviez été consultés exactement de la même façon (vote par internet) sur un avenant à l'accord de Participation et **41 % d'entre vous s'étaient alors exprimés**. Aujourd'hui, seulement **877 salariés ont glissé un bulletin dans l'urne, soit tout juste 22% du nombre d'inscrits (3930).**

Némausic se distingue avec un taux de participation de 38%, suivi par GFI Progiciels à 31% et enfin GFI Informatique à 20%.

La CFE-CGC remercie tout particulièrement les 167 salariés qui ont voté NON au référendum sur le déblocage exceptionnel de la Participation, conformément aux consignes que nous avions données. **Vous avez saisi l'occasion unique de dire collectivement à la Direction : « ras l'bol de vos promesses non tenues !»**. La division par 2 du montant de Participation au titre de 2007 est emblématique !

Sur ce point, la **CFE-CGC** n'a pas dit son dernier mot : **le soutien que vous venez de nous démontrer est essentiel !**

Le chiffre

2 609 571€

C'est le **montant de dividendes que GFI a versé au « hedge fund » BOUSSARD & GAVAUDAN** détenteur depuis le 8 avril 2008 d'au moins 21,85% de son capital .

Ce fonds n'a pas exercé ses droits de vote lors de l'assemblée générale de GFI, le 21 mai 2008 : alors…**ami ou ennemi ?** Mystère ! Opportuniste et en embuscade… très certainement !

A l'heure où la Direction avoue que la position « cash » du Groupe est un sujet de préoccupation, on ne peut que s'étonner d'une distribution aussi généreuse de dividendes : le montant total distribué au titre de 2007 est de **12M€**, **en progression de 29% en masse** par rapport à 2006 et **en progression de 10% au niveau du dividende par action...**

Parallèlement, **la malédiction italienne ayant encore frappé en 2007, les salariés de l'UES ont été allégés de plus de 600K€ de Participation** (cf la réunion du 26 mai 2008 de la commission de suivi de l'accord de Participation): **alors, ceci a-t-il permis cela ? Pour ce qui concerne la progression de 10% du dividende par action, la CFE-CGC répond OUI !**

Ouverture de chantier

Comité Central d'Entreprise de l'UES, 19 mars 2008, extraits :

Le représentant syndical **CFE-CGC** interroge la Direction : «……. *M TORDJMAN, vous avez parlé d'harmonisation, s'agit-il d'une harmonisation au niveau du statut social du Groupe ?* »

J TORDJMAN : « *j'ai ouvert ce chantier là*. »

Dont acte !

La CFE-CGC a toujours réclamé **la construction dans la concertation d'un statut social de qualité, commun à tous les Salariés du Groupe GFI en France** et comprenant notamment : un accord salarial pluriannuel, un dispositif d'Intéressement et de Participation adossé à un Plan d'Epargne Entreprise avec abondement, un régime de frais de santé et de prévoyance pérenne avec un bon niveau de garanties, des règles transparentes d'indemnisation des frais de mission et appliquées par tous et partout, une formation continue accessible à chacun ….

Cependant, en dépit de l'annonce de son « ouverture », force est de reconnaître que le chantier est au point mort. Alors la CFE-CGC lance un appel : « ceux qui ont gardé les clés des pelleteuses sont priés de les rapporter d'urgence aux représentants de la DRH ! »



Un chantier soit disant ouvert ? et pas la moindre pelleteuse en action ?

Ce n'est pas sérieux !

La **CFE-CGC** en est persuadée : la coexistence de multiples statuts sociaux résultant d'un modèle de croissance du Groupe GFI basé sur de nombreuses acquisitions externes, installe **des situations sociales très complexes, dévoreuses de marge et potentiellement multiconflictuelles.**

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES 2008 AU SERVICE DE L'ENCADREMENT D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

CFE CGC Le + syndical

www. toutsurlesprudhommes.com
élections prud'homales :
le 3 décembre 2008